

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

SECRETARIAT GENERAL

Structure Interne de Gestion Administrative
des Marchés Publics

B.P. 10 068 YAOUNDE

E-mail : conseilregional.centre@yahoo.com



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

CENTRE REGION

CENTRE REGIONAL COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

Internal Administrative Management Structure
Public Procurement

P. O. BOX : 10 068 YAOUNDE

E-mail : conseilregional.centre@yahoo.com

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 177045 /AONO/CRCE/SIGAMP/2026 DU 27 MARS 2026
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE HYDRAULIQUE SUR LE TRONÇON
DESSERVANT L'IRAD (Section de route Carrefour NKOLBISSON - IRAD).

Financement : Budget CRCE, Exercice 2026 et suivants, imputation : 2030130-0451-5-23411 (Ouvrages d'arts (ponts, viaducs, tunnels, tranchées, ...)).

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'amélioration de la circulation des populations sur la section de route Carrefour NKOLBISSON – IRAD pendant les saisons de pluie, le Président du Conseil Régional du Centre lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un ouvrage d'art dans le département du MFOUNDI, Arrondissement de Yaoundé 7.

2. Consistance des travaux

Les travaux à réaliser dans le cadre du contrat porteront sur les tâches suivantes :

- les travaux d'installation de chantier qui sont constitués de la mise à dispositions des locaux pour l'équipe projet et le laboratoire de chantier, de l'amenée et du repli du matériel, de la réalisation des études géotechniques, d'exécutions et des plans de récolement ;
- les travaux de nettoyage et terrassement qui sont constitués des travaux de débroussaillage et nettoyage des abords de la chaussée, des travaux de démolition des ouvrages en béton et en maçonnerie ;
- les travaux de chaussée qui comprennent la scarification de la chaussée existante, la fouille en terrain ordinaire ou de la tranchée sur la chaussée, le remblai contigu à l'ouvrage en graveleux latéritiques provenant d'emprunt, la couche de base en grave concassé 0/31,5 de 20 cm d'épaisseur par couche, la couche d'accrochage à 300gr/m² de bitume résiduel, et la couche de roulement en béton bitumineux de 5cm d'épaisseur ;
- les travaux d'assainissement qui comprennent le curage des ouvrages et du lit du cours d'eau, la construction des descentes d'eau bétonnée, l'enrochement du fond de fouille de l'ouvrage, et la construction du mur de soutènement en moellon ;
- les travaux de construction d'un dalot de section 2,00*2,00 préfabriqué et des têtes de dalot ;
- les travaux de signalisation et équipements de sécurité qui comprennent la construction des garde-corps mixte constitué des poteaux en béton armé et des tuyaux en acier galvanisés, de la fourniture et pose des panneaux de signalisation types A et AB, de la construction des balises de sécurité en béton armé préfabriqué ;
- les travaux divers qui comprennent la pose des peintures anti-corrosive et à huile pour la protection et la signalisation des garde-corps mixte.

3. Allotissement

Les travaux seront réalisés en un (01) lot unique.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de deux cent cinquante millions (250 000 000) francs CFA.

5. Délai d'exécution

Le délai d'exécution global prévu par le Maître d'Ouvrage est de six (06) mois.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais disposant d'une attestation de catégorisation D du sous-secteur « routes ».

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget CRCE, Exercice 2026 et suivants, imputation : 2030130-0451-5-23411 (Ouvrages d'arts (ponts, viaducs, tunnels, tranchées, ...)).

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne.

9. Cautionnement de soumission

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission acquitté à la main dont le montant s'élève à un million deux cent cinquante mille (1 250 000) francs CFA d'une validité de cent vingt (120) jours à compter de la date initiale de remise des offres et est établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement financier agréé par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics accompagné du récépissé de dépôt délivré par la Caisse de Dépôt et de Consignation (CDEC) conformément aux dispositions de la circulaire n°000014/C/MINMAP/CAB du 23 juillet 2025 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de déconsignation, de restitution et de réalisation des garanties dans les marchés publics.

Sous peine de rejet, le cautionnement devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement sera libéré d'office dès la publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne seront pas acceptés en lieu et place du cautionnement de soumission.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables au secrétariat de la SIGAMP du Conseil Régional du Centre, Porte 002.

La version électronique du Dossier d'Appel d'Offre peut être consultée en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm>, <http://www.publiccontracts.cm> ou sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu les jours ouvrables dans les services du Conseil Régional du Centre, au rez-de-chaussée, porte 002, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA, payable à la Recette du Conseil Régional du Centre.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète (boîte postale, numéro de téléphone, email, ...etc.).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 28 AVR 2026 à 13 heures.

Une copie de sauvegarde non compressée de l'offre, enregistrée sur clé USB, l'original de la caution de soumission et le récépissé de la CDEC, devront parvenir sous pli fermé au secrétariat de la SIGAMP du Conseil Régional du Centre, rez-de-chaussée, porte 002, au plus tard le 28 AVR 2026 à 13 heures contre récépissé et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00165 /AONO/CRCE/CIPM/2026 DU 17 MARS 2026
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE HYDRAULIQUE SUR LE TRONÇON
DESSERVANT L'IRAD (Section de route Carrefour NKOLBISSON - IRAD)
FINANCEMENT : BUDGET CRCE, EXERCICES 2026 ET SUIVANTS
(COPIE SAUVEGARDE, RECEPISSE DE LA CDEC ET ORIGINAL DE LA CAUTION DE SOUMISSION) »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Taille et format des fichiers

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13. Recevabilité des offres

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les dossiers parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les dossiers non-conformes au mode de soumission.
- Les dossiers sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;

- Le non-respect des formats et des tailles acceptées.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances et habilitée à émettre les cautions dans le cadre des Marchés Publics, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

28 AVR 2026

L'ouverture des plis se fera en ligne en un temps et aura lieu le _____ à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du Conseil Régional du Centre dans la salle de réunions, sis au rez-de-chaussée de l'immeuble siège du CRCE, porte 020.

15. Critères d'évaluation

15.1. Critères éliminatoires

i) Dossier administratif incomplet pour :

- a. Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- b. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif autre que la caution de soumission après un délai de 48 heures accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés ;

ii) Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après :

- a. Absence de l'attestation de catégorisation ou la décision A, B, C ou D rendant public la classification de l'entreprise dans une catégorie du sous-secteur « routes » ;
- b. Absence de déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP ;
- c. Absence du CV du conducteur des travaux remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPAO ;
- d. Absence d'un bilan financier d'au moins cent vingt millions (120 000 000) francs CFA, cumulé les trois (03) dernières années (2023, 2024, 2025) ;
- e. Absence d'une attestation de capacité financière ou de la mise à disposition du soumissionnaire d'une ligne de crédit délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances, pour préfinancer les travaux objet de l'Appel d'Offres de référence à hauteur d'au moins cent cinquante millions (150 000 000) de francs CFA ;
- f. Absence de la charte d'Intégrité ;
- g. Absence de la Déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales
- h. Plus de six (06) sous-critères essentiels non satisfaisants.

iii) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- a. Absence d'une lettre de soumission timbrée, datée et signée ;
- b. Absence du bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible, paraphé à toutes les pages, signé et cacheté à la dernière page ;

- c. Absence du devis quantitatif et estimatif daté, signé et cacheté ;
- d. Absence du sous détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages ;
- e. Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

iv) Critères éliminatoire d'ordre général

- a. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce non authentique ;
- b. Non-respect du mode de soumission ;
- c. Non-respect du format de fichier des offres.

15.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Une note méthodologique ;
- b) Le personnel d'encadrement ;
- c) Le matériel à mobiliser ;
- d) Les preuves d'acceptation des conditions du marché ;

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique notamment par un « Acte » ne sera pas pris en compte.

16. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins disante.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date initiale fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du Conseil Régional du Centre, à la porte 002 ou au 2^{ème} étage, porte 219, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

19. Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

Copie :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- Président CIPM/CRCE ;
- SIGAMP ;
- DIAR/CRCE ;
- SDBM/CRCE ;
- Affichage.

Yaoundé, le **27 MARS 2026**

Le Président du Conseil Régional,



Gilbert Tsimi Erouma

6